



22 février 2012

**LE SNPAM-CGT VOUS INFORME SUR LES PUBLICATIONS DE POSTES**

L'instruction d'appel à postes à destination des chefs de service est parue; ils devront faire remonter les postes vacants de catégories B et A à la DREAL avant la mi-mars. Soyez vigilants si des postes sont à pourvoir dans vos services !

La nouveauté pour les contrôleurs des affaires maritimes est que les postes paraîtront avec les trois spécialités confondues, mais regroupées selon le grade :

- catégorie B de 1er niveau pour tous les CAM classe normale et classe supérieure, ainsi que les techniciens supérieurs, secrétaires administratifs de classe normale et classe supérieure.
- catégorie B+ de 2ème niveau pour tous les CAM classe exceptionnelle, ainsi que les techniciens supérieurs principaux et en chef, et les secrétaires administratifs de classe exceptionnelle.

**La liste paraîtra le 10 avril 2012**

**Date limite de réception des candidatures par le chef de service d'accueil : 3 mai 2012**

**Date d'effet de mutation : 1er septembre 2012**